

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

HAUTE-LOIRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE SANSSAC L'EGLISE**

Séance du 26 septembre 2025

N° 2025 – 37

Nombre de membres

Afférents au CM : 15

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 11

Date de convocation

Le 23/09/2025

Date d'affichage

Le 23/09/2025

Objet de la délibération 2025 - 37 :

**Adoption du procès-verbal des
décisions du 25 juillet 2025**

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le **01 OCT. 2025**

Et publication ou notification

du **01 OCT. 2025**

L'an deux mil vingt-cinq et le 26 septembre à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BERAUD Jean-Yves, en qualité de maire.

Présents : Messieurs BERAUD Jean-Yves, BOYER Joseph, MAZOYER Gérard, Mesdames CHACORNAC Emmanuelle, DELMAS Marie-Claude, FELGINES Florence, FOURNET-FAYARD Marjolaine, GIRAUD Corinne.

Excusées : Monsieur COSME Vincent qui a donné procuration à Madame CHACORNAC Emmanuelle, Madame JAMMES Sandrine qui a donné procuration à Monsieur BOYER Joseph, Monsieur JACQUES Cyrille qui a donné procuration à Madame GIRAUD Corinne.

Absents : Madame DURAND Claudine, Monsieur GUILHOT Stéphane

Participait à la réunion : Madame ALBARET Jeannine secrétaire de mairie/DGS

Madame FELGINES Florence a été désignée secrétaire de séance.

**Approbation du procès-verbal de la séance
du 25 juillet 2025**

Après présentation du procès-verbal de la séance du 25 juillet 2025, le conseil municipal l'approuve.

Pour :	11
Contre :	0
Abstention :	0

Fait et délibéré, le 26 septembre 2025,
Au registre sont les signatures pour copie conforme



Le Maire,

BERAUD Jean-Yves

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. La Juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

AR Prefecture

043-214302333-20250926-2025_37B-DE
Reçu le 01/10/2025